

Europe : la rigueur ou la croissance ?

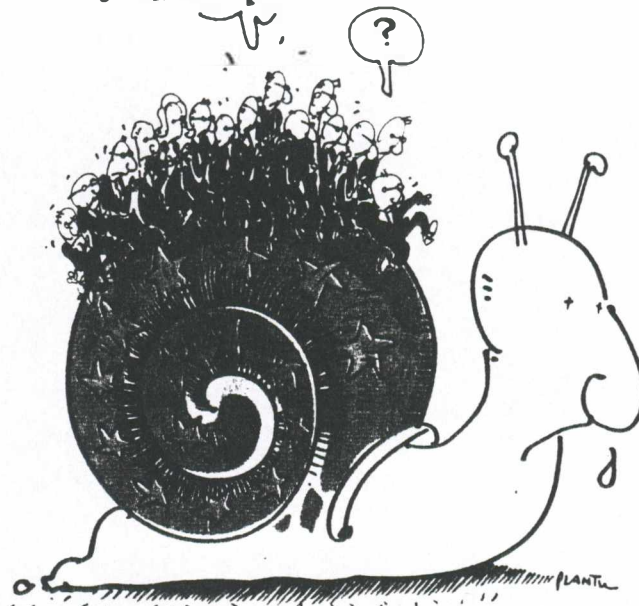
● Le ralentissement de la croissance en Europe relance le débat sur les critères de Maastricht
● L'Allemagne plaide pour une révision de la politique budgétaire ● Des Etats de la zone euro laissent filer leurs déficits pour soutenir la conjoncture ● Bruxelles se pose en gardien de l'orthodoxie

LE RALENTISSEMENT de la croissance doit-il contraindre l'Europe à réviser les fameux critères de Maastricht qui imposent des politiques budgétaires de rigueur aux Etats membres depuis près de dix ans ? Lancé en Allemagne, la semaine passée, par Hans Eichel, le ministre des finances, le débat se poursuit à Bruxelles.

Plutôt que d'axer les politiques sur une baisse des déficits publics, plaident les Allemands, mieux vaut se fixer pour objectif une baisse des dépenses publiques. Le ministre expliquait que les dépenses sont « planifiables à l'avance », tandis que les déficits, qui dépendent de l'année en cours, ne le sont pas. La différence entre les deux approches est très importante, tant d'un point de vue budgétaire – puisqu'on passe d'une stratégie de stricte rigueur à une stratégie d'Etat économe – que d'un point de vue économique – puisque cette politique revient de facto à laisser filer les déficits pour soutenir une conjoncture défaillante.

Lundi 20 août, le commissaire européen chargé des questions

Et si on se
desserrait un peu,
on irait plus vite !



monétaires, Pedro Solbes, a affirmé que M. Eichel était revenu sur ses propos. Mais le débat est lancé, et, dans les faits, le déficit allemand va atteindre sans doute 2 % du PIB en 2001, au lieu de 1,2 % prévu. Même si les Douze de la zone euro démentent vouloir réviser les critères maastrichtiens – le reconnaître risquerait de provoquer un plongeon de l'euro –, une nouvelle vision de Maastricht n'en est pas moins ouvertement soutenue par de nombreux pays, à commencer par la Grande-Bretagne et par la France.

La croissance en Europe devant descendre à près de 2 % – au lieu de 3,4 % l'an passé –, les déficits vont se creuser dans toute l'Europe et atteindre, en 2001, 1,1 % du PIB, contre 0,7 % en 2000. Ce sera notamment le cas en Italie, où M. Berlusconi tient à réduire les impôts, et en France, où le déficit des administrations publiques sera plus proche de 1,3 % du PIB que du 1 % prévu.

Lire page 2

► www.lemonde.fr/ue

CONJONCTURE Le ralentissement de l'économie mondiale suscite depuis quelques semaines dans les douze pays de la zone euro un débat sur le respect des contraintes budgé-

taires imposées par le traité de Maastricht. ● UN ASSOUPLISSEMENT de ces critères de rigueur serait, selon certains, un moyen de soutenir en 2001 et 2002 la croissance en Europe.

La France fait état de négociations « informelles ». ● L'ALLEMAGNE assure ne pas vouloir remettre en cause les critères de convergence définis avant l'avènement de l'Union écono-

mique et monétaire (UEM) mais envisage une modification des règles pour le calcul du déficit budgétaire. ● A BRUXELLES, le commissaire en charge des questions économiques et

monétaires, Pedro Solbes, a tenté de clore le débat en affirmant que les Etats-membres et la Commission n'avaient pas changé d'avis sur le pacte de croissance et de stabilité.

Le débat est lancé en Europe sur l'assouplissement de la rigueur budgétaire

Face au ralentissement de l'économie mondiale, faut-il, pour soutenir la croissance, autoriser les Etats-membres de l'UE à afficher, en 2001 et 2002, des déficits des finances publiques plus importants que prévu ? La question est posée en Allemagne et au sein de l'Eurogroupe

CONFRONTÉS au ralentissement qui frappe de plus en plus l'économie des pays de la zone euro et qui se traduira par des recettes budgétaires inférieures aux prévisions, les ministres des finances des Douze doivent-ils réviser le dogme des fameux critères de Maastricht qui imposent des politiques de rigueur depuis bientôt dix ans ? Le débat a été lancé la semaine passée par Hans Eichel, le ministre allemand des finances, qui a indiqué qu'il serait plus utile de se concentrer sur des objectifs de dépenses publiques plutôt que sur des objectifs de réduction des déficits.

Le ministre expliquait que les dépenses sont « programmables par les Etats » tandis que les déficits ne peuvent pas l'être, puisqu'ils dépendent des recettes de l'année en cours. Mais au-delà de ces considérations pratiques, le gouvernement de Gerhard Schröder est très inquiet de la déprime économique dans laquelle le pays est plongé. La croissance pourrait ne pas dépasser 1 % cette année - contre 3 % en 2000 -, le chômage est reparti à la hausse depuis huit mois consécutifs et les élections sont prévues en 2002.

M. Eichel cherche par tous les moyens à relancer la machine et il refuse de couper dans les dépenses de l'Etat comme il le devrait pour tenir l'objectif de réduction du déficit à 1 % du PIB, conformément aux engagements pluriannuels de son pays vis-à-vis de Bruxelles. Le déficit allemand sera sans doute proche des 2 % du PIB.

M. Eichel est, par la suite, revenu sur ses déclarations. Il a nié vouloir réviser le pacte de stabilité adopté à Maastricht. Les ministres des finances réunis le 9 juillet au sein de l'Eurogroupe avaient réaffirmé solennellement qu'ils respecteraient leurs engagements budgétaires malgré le recul de la croissance.

Lundi 20 août, pourtant, le directeur adjoint du cabinet du ministre belge des finances, Marc Maréchal, a admis que les ministres en avaient discuté le 9 juillet et avaient accepté que « Les Etats qui souffrent considérablement de la conjoncture défavorable soient autorisés à afficher en 2001 et 2002 un déficit budgétaire en valeur nominale plus élevé que ce qui était prévu ».

La Commission a essayé de clore le débat, lundi 20 août, en diffu-

	Le ralentissement s'installe	
	CROISSANCE DU PIB	
	en %	
	2000	2001*
ALLEMAGNE	3,0	2,0
AUTRICHE	3,2	2,3
BELGIQUE	4,0	2,8
ESPAGNE	4,1	2,9
FINLANDE	5,7	4,0
FRANCE	3,2	2,5
GRÈCE	4,1	4,0
IRLANDE	11,0	7,8
ITALIE	2,9	2,3
LUXEMBOURG	8,5	5,6
PAYS-BAS	3,9	3,0
PORTUGAL	3,2	2,6

sant un communiqué de Pedro Solbes, commissaire en charge des affaires économiques et monétaires. M. Solbes affirme que « les Etats-membres et la Commission

DÉFICIT PUBLIC
en % du PIB

	2000	2001*
ALLEMAGNE	-1,5	-1,7
AUTRICHE	-1,1	-0,7
BELGIQUE	0	0,6
ESPAGNE	-0,3	0,1
FINLANDE	6,7	5,3
FRANCE	-1,4	-0,6
GRÈCE	-0,9	0
IRLANDE	4,5	3,9
ITALIE	-0,3	-1,3
LUXEMBOURG	5,3	4,0
PAYS-BAS	2,0	0,8
PORTUGAL	-1,4	-1,5

européenne restent fermement engagés par rapport aux objectifs et à l'applicabilité du pacte de croissance et de stabilité ». Il assure que « cet engagement a été confirmé

dernièrement par les ministres des finances lors d'une réunion du groupe euro, ce 9 juillet ». M. Solbes ajoute qu'il a été « en contact, avec le ministre allemand des finances, Hans Eichel, qui [lui] a confirmé que les autorités allemandes n'ont aucune intention d'assouplir ou de redéfinir les objectifs ou le cadre du pacte ».

MÉNAGER L'EURO

Les démentis s'expliquent par la volonté des autorités de ne pas donner aux marchés financiers le sentiment que la rigueur est abandonnée, ce qui risque de provoquer un plongeon de l'euro. Mais dans les faits, les déficits vont glisser en Europe, en Allemagne mais aussi en Italie - où M. Berlusconi veut réduire les impôts - et en France (lire ci-dessous).

Selon la banque CCF, ils atteindraient en moyenne dans la zone euro 1,2 % du PIB contre 0,7 % en 2000. Les gouvernements vont donc mettre en pratique la politique dite des « stabilisateurs automatiques » qui veut qu'on laisse filer les déficits en cas de ralentissement pour maintenir la demande publique lorsque la demande privée fléchit. Au-delà de cette année

2001, le débat est ouvert sur la bonne politique budgétaire en période de ralentissement et sur la révision non pas des critères mais sur la philosophie qu'on en a. M. Solbes lui-même a indiqué l'assouplissement budgétaire qu'il acceptait en indiquant que « les Etats-membres avec un budget équilibré et viable peuvent pleinement utiliser les stabilisateurs automatiques ».

En revanche, « d'autres Etats-membres [ceux dont le déficit est encore trop lourd] ne devront pas [les] utiliser pleinement ». M. Solbes conclut que « des arguments en faveur d'un objectif de dépenses plutôt que d'un objectif de déficit ne mettent pas en cause le pacte de croissance et de stabilité ».

Telle est la position de la France où ? depuis 1997, le gouvernement Jospin définit officiellement des normes de dépenses publiques et non pas de déficit. L'Allemagne avait été le pays qui avait imposé les fameux critères par crainte que l'Union économique et monétaire ne soit trop prodigue et que l'euro devienne une monnaie faible.

Eric Le Boucher
avec **Raphaëlle Riva**
(à Bruxelles)